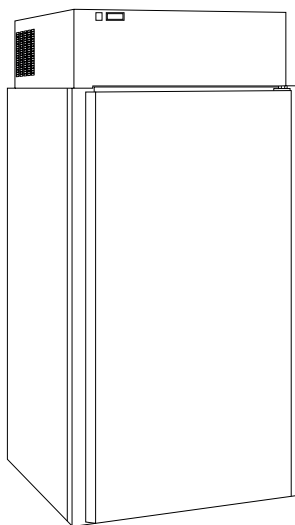


MINICELLA100[®]

CHAMBRES FROIDES

TRADUCTION DES INSTRUCTIONS ORIGINALES



Révision 02 - 10/2024

FR MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



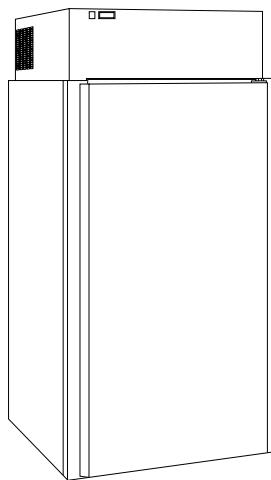
SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3	7. PANNEAU DE COMMANDE	25
FICHES TECHNIQUES.....	5	7.1. PANNEAU DE COMMANDES (mod. EW961 - EW974)	25
MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN..	7	7.1.1. Écran	26
1. INFORMATIONS PRÉALABLES GÉNÉRALES.8	8	7.2. Accès et utilisation du menu.....	27
1.1. Objectif du document	8	7.2.1. Menu état machine.....	27
1.2. Fourniture et conservation.....	8	7.2.2. Menu de programmation	27
1.3. Notes de consultation.....	8	7.2.3. Verrouillage de la modification du point de consigne.....	28
1.4. Recueil réglementaire	9	7.2.4. Mot de passe.....	28
1.5. Garantie	9	8. UTILISATION	29
2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ	10	8.1. Première utilisation	29
2.1. Obligations et interdictions	11	8.2. Allumage	29
2.1.1. Obligations	11	8.3. Chargement du produit.....	30
2.1.2. Interdictions.....	11	8.4. Dégivrage	30
3. DESCRIPTION ET IDENTIFICATION ...	12	8.4.1. Dégivrage automatique	30
3.1. Identification de l'appareil	12	8.4.2. Dégivrage manuel.....	31
3.2. Utilisation prévue	13	8.5. Veille.....	31
3.3. Description	13	8.6. Extinction	31
3.4. Composants principaux	14	9. NETTOYAGE.....	32
4. RÉCEPTION ET MANUTENTION.....	15	9.1. Consignes de sécurité pour le Nettoyage.....	32
4.1. Réception de l'équipement	15	9.2. Tableau des opérations de nettoyage	33
4.1.1. Manutention avec l'emballage.....	15	9.3. Nettoyage du panneau du plancher.....	33
4.1.2. Retrait de l'emballage et contrôle.....	16	9.4. Nettoyage du condenseur	33
4.1.3. Élimination de l'emballage.....	17	10. MAINTENANCE	34
4.2. Manutention	17	10.1. Entretien ordinaire	34
4.2.1. Version et division du poids pour la manutention	17	10.1.1. Contrôles et vérifications.....	34
4.2.2. Opérations de manutention.....	17	10.2. Entretien extraordinaire	35
5. INSTALLATION	18	10.2.1. Remplacement du moto-ventilateur	35
5.1. Local d'installation.....	18	10.2.2. Remplacement du compresseur / fluide réfrigérant	35
5.1.1. Caractéristiques du local d'installation.....	18	10.2.3. Remplacement du condensateur	35
5.1.2. Distances minimales de sécurité	19	11. DIAGNOSTIC.....	36
5.2. Assemblage de la chambre.....	20	11.1. Alarmes.....	36
5.2.1. Assemblage des étagères.....	22	12. MISE HORS SERVICE ET ÉLIMINATION .37	37
5.2.2. Montage des crochets.....	23	12.1. Longues périodes d'inactivité	37
5.3. Évacuation de l'eau de condensation	23	12.2. Élimination	37
6. BRANCHEMENTS	24	13. ANNEXES	38
6.1. Raccordement électrique.....	24	13.1. Schéma électrique	38
6.1.1. Branchement de l'alimentation électrique.....	24	13.2. Tableau des paramètres du panneau de contrôle	41

FICHES TECHNIQUES

MINICELLA100

Chambre froide, épaisseur de l'isolation **60 mm**



IDÉALE POUR CONSERVER



VIANDE



**PRODUITS
SURGELÉS**



PÂTISSERIE



FRUITS ET LÉGUMES



CHARCUTERIE



**PRODUITS
LAITIERS***



POISSON*

*Uniquement avec un aménagement intérieur en acier inoxydable et sans plancher dans la version **TN**.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Version		<ul style="list-style-type: none"> ▪ TN : Température normale ▪ BT : Basse température ▪ Avec groupe incorporé ▪ Avec groupe à distance
Dimensions extérieures sans monobloc		L.1000 x P.1000 x H.2120 mm
Dimensions extérieures avec monobloc		L.1000 x P.1000 x H.2120 mm
Poids net		<ul style="list-style-type: none"> ▪ TN : 185 Kg ▪ BT : 185 Kg
Poids brut		<ul style="list-style-type: none"> ▪ TN : 190 Kg ▪ BT : 190 kg
Température de fonctionnement TN		0 °C / + 8 °C
Température de fonctionnement BT		- 20 °C / -18 °C
Isolation	Type de matériau	Mousse de polyuréthane rigide (PUR)
	Épaisseur de l'isolation	60 mm
	K	0,26 kcal/h·m ² °C
	Densité	40/42 kg/m ³

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

1. INFORMATIONS PRÉALABLES GÉNÉRALES

Merci d'avoir acheté notre équipement.

Lire attentivement ce manuel avant d'effectuer toute opération d'installation, de maintenance et/ou avant d'utiliser l'équipement.

Cette notice accompagne l'équipement **MINICELLA100**.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour les ruptures, accidents ou inconvénients dus au non-respect et à la non-application des instructions contenues dans ce manuel.

1.1. OBJECTIF DU DOCUMENT

Le **Manuel d'Utilisation et d'Entretien** représente le document de référence, rédigé par le Fabricant de l'appareil, il s'adresse aux opérateurs et au personnel spécialisé qui utiliseront l'appareil en question pendant tout son cycle de vie.

L'objectif de ce manuel est de fournir les informations pour utiliser correctement l'appareil, à partir de son installation jusqu'à son élimination, il attire l'attention sur les dangers pouvant découler d'une mauvaise utilisation et en tenant compte du comportement inapproprié raisonnablement prévisible de l'opérateur.





1.2. FOURNITURE ET CONSERVATION

Le manuel est au **format électronique**.

Ce manuel fait partie intégrante de l'équipement.

Conserver ce manuel dans un endroit accessible à tous les utilisateurs pour toute consultation future. En cas de cession ou de vente de l'équipement, ce manuel doit être remis au nouvel utilisateur afin de l'informer sur la procédure d'installation, l'utilisation et les consignes de sécurité.

1.3. NOTES DE CONSULTATION

SYMBOLE	TYPE	DESCRIPTION
-	TEXTE EN GRAS	Souligne quelques phrases et références significatives dans le texte.
	SIGNAL DE DANGER GÉNÉRIQUE OU DÉDIÉ	Met en évidence les risques pour la santé et la sécurité du personnel autorisé et/ou les risques d'endommagement ou de dysfonctionnement de la machine.
	SIGNAL D'INTERDICTION GÉNÉRIQUE OU DÉDIÉ	Souligne l'interdiction d'accomplir une action.
	SIGNAL D'OBLIGATION GÉNÉRIQUE OU DÉDIÉ	Indique une prescription (obligation d'effectuer une action).
	INFORMATION	Rapporte les informations pertinentes.

1.4. RECUEIL RÉGLEMENTAIRE

L'appareil a été conçu conformément au recueil réglementaire décrit dans la déclaration de conformité qui accompagne le produit et à la plaque d'identification apposée sur l'appareil en question, en plus des exigences téléchargeables directement sur le site institutionnel du Fabricant.

1.5. GARANTIE

Les conditions de garantie prévues par la loi sont applicables. Si l'équipement s'avère défectueux, veuillez contacter le Centre d'Assistance Agréé ou le revendeur le plus proche.

Pour la réparation de l'équipement, il faut envoyer la documentation suivante :

- Numéro de série
- Copie de la facture indiquant la date d'achat de l'équipement
- Description de la panne.

2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages aux personnes ou aux biens dus au non-respect des consignes suscitées ou résultant d'une seule pièce de l'appareil et de l'utilisation de pièces de rechange non d'origine.



Cet équipement professionnel ne peut être utilisé et nettoyé que par des personnes ayant atteint la majorité (> 18 ans en Europe ou autres limites définies par la réglementation locale) ayant des conditions psychophysiques normales et ayant reçu une formation adéquate en matière de protection de la santé et sécurité sur le lieu de travail.



AVERTISSEMENT

Danger électrique. Débrancher l'alimentation électrique avant d'effectuer des travaux d'entretien.



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les travaux d'entretien.



Utiliser uniquement des pièces de rechange originales.



Il est strictement interdit d'apporter toute modification à l'équipement.



Ne pas mettre l'équipement en marche avec les mains humides ou en cas de contact avec de l'eau.

2.1. OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS

2.1.1. OBLIGATIONS

- Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les travaux d'installation (voir le chapitre « **INSTALLATION** »)
- La zone autour de l'appareil doit être dégagée et propre.
- Laisser libre tout le périmètre de l'équipement afin que l'air puisse circuler
- Pour le contact alimentaire, n'utiliser que des matériaux et objets exempts de contamination, conformes à la réglementation et déclarés MOCA/FCM
- Attendre que la température programmée soit atteinte avant de charger le produit dans l'appareil.

2.1.2. INTERDICTIONS

- Ne pas installer l'appareil si des dommages ont été constatés à la réception
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil
- Ne pas utiliser l'appareil comme plan de travail ou comme plateau de support
- Ne pas modifier et altérer, en aucune façon, l'appareil
- Ne pas déposer ou conserver des liquides ou des matériaux inflammables, ni d'objets facilement inflammables sur l'appareil, ou à l'intérieur ou à proximité immédiate
- Ne pas placer de matériel (boîtes ou autres) sur l'équipement
- Ne pas manipuler l'appareil en le prenant par la poignée. Saisissez-le par les côtés
- Ne pas placer l'équipement directement exposé au soleil et à toute autre forme de rayonnement thermique
- Ne pas placer l'équipement dans un local présentant une humidité relative élevée (formation de condensation)
- Ne pas placer l'appareil dans une niche fermée ou contre le mur
- Ne pas obstruer les prises d'air
- Ne pas régler les températures plus basses que celles autorisées
- Ne pas endommager et ne pas plier les ailettes de l'évaporateur et les tuyaux du fluide frigorigène
- Ne pas stocker de médicaments, de sang et de produits sanguins dans l'équipement
- Dans cet équipement, ne pas conserver de substances explosives telles que des récipients sous pression avec un propulseur inflammable
- Ne pas stocker de produits chimiques et inflammables
- Ne pas poser de casseroles, de produits et d'objets chauds sur ou à proximité de l'appareil.

3. DESCRIPTION ET IDENTIFICATION

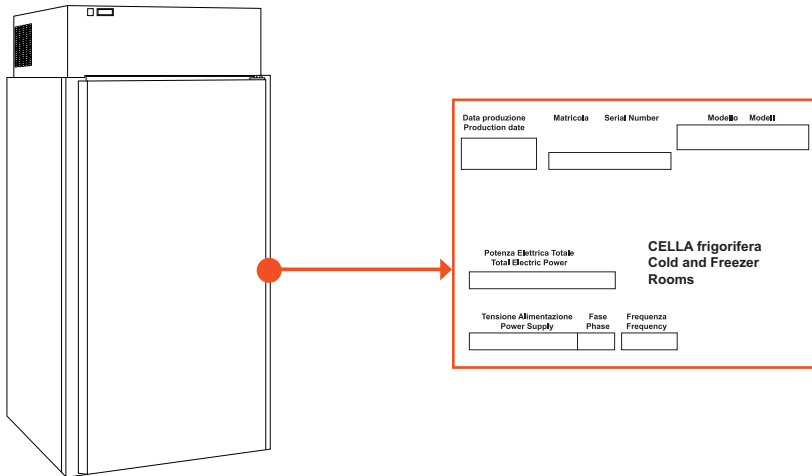
3.1. IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

La plaque signalétique se trouve sur le côté de l'équipement. Elle contient les éléments suivants :

- Numéro de série
- Caractéristiques typologiques/fonctionnelles
- Données de la certification et du marquage.



**Ne pas retirer la plaque d'identification et/ou la remplacer par d'autres plaques.
Contactez le fabricant en cas de besoin.**



3.2. UTILISATION PRÉVUE

L'équipement est une **CHAMBRE FROIDE** à usage professionnel . Elle permet de stocker des aliments emballés et/ou non emballés.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour les utilisations autres que celles indiquées.



Ne pas utiliser cet équipement pour conserver des produits autres que ceux prévus.



Ne pas introduire de récipients sous pression contenant un gaz propulseur inflammable dans l'équipement.



Ne pas introduire d'animaux vivants, de matériaux, d'objets ou de substances dangereux ou contaminés dans l'appareil.

3.3. DESCRIPTION

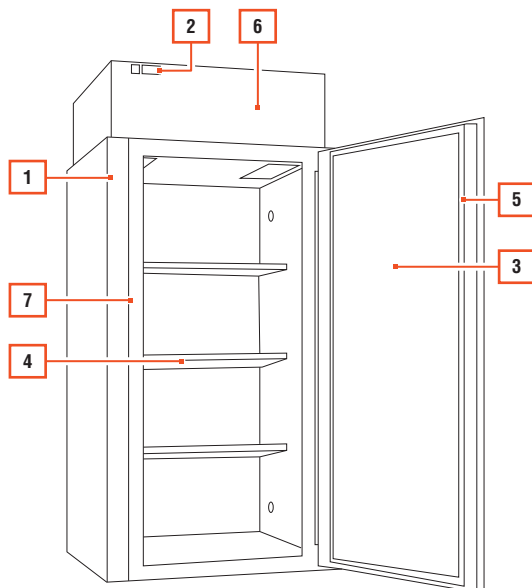
La structure de l'équipement est constituée de panneaux modulables. Les matériaux de construction sont conçus pour ne pas absorber les odeurs, ne pas permettre aux parasites de se cacher et ne pas favoriser le développement de champignons et/ou de moisissures.

Le panneau mural est constitué de deux tôles d'acier galvanisé pré-peintes et non toxiques.

Le panneau du plafond est constitué d'une tôle extérieure en acier galvanisé et d'une tôle intérieure pré-peinte non toxique.

Le panneau du plancher est constitué d'une tôle extérieure en acier galvanisé et d'une tôle intérieure en acier inoxydable.

3.4. COMPOSANTS PRINCIPAUX



POS.	ÉLÉMENT	REMARQUES
1	STRUCTURE À PANNEAUX	
2	TABLEAU DE COMMANDE	
3	PORTE À TAMPON AVEUGLE AVEC FERMETURE MAGNÉTIQUE	
4	ÉTAGÈRE	
5	JOINT DE PORTE	
6	MONOBLOC RÉFRIGÉRANT INTÉGRÉ	Fourni avec les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaporateur ▪ Condensateur
7	RÉSISTANCE ÉLECTRIQUE	Câble chauffant (BT)



En cas d'achat d'un équipement sans monobloc de réfrigération intégré, l'aménagement pour le branchement à l'unité distante est installé. L'évaporateur est cependant installé à l'intérieur de l'équipement.

4. RÉCEPTION ET MANUTENTION

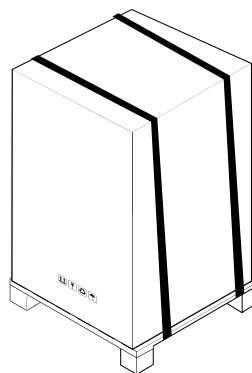
4.1. RÉCEPTION DE L'ÉQUIPEMENT

Le matériel peut être livré :

- Assemblé / Désassemblé avec monobloc de réfrigération intégré
- Sans monobloc de réfrigération intégré (avec possibilité de branchement à une unité distante).

Le matériel est livré sur une palette emballée avec du carton cerclé. (si monté), con la paleta de la jaula y el nylon retráctil (si está desmontado).

Lors de la livraison, vérifier que l'emballage est intact et qu'il n'ait pas été endommagé pendant le transport.



4.1.1. MANUTENTION AVEC L'EMBALLAGE



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les opérations de manipulation de l'équipement.



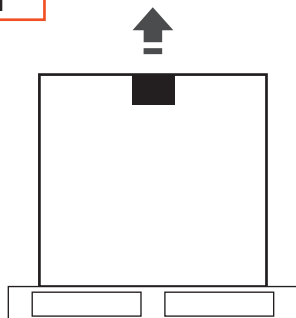
Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité en vigueur.

Il faut manutentionner l'emballage toujours en position verticale (voir les instructions sur l'emballage).

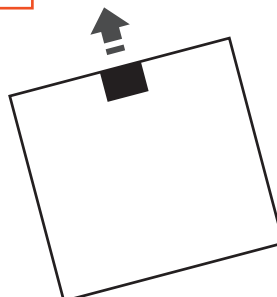
Si l'appareil équipé d'un monobloc de réfrigération intégré est incliné, attendre au moins 8 heures avant de le mettre en marche.

De cette façon, l'huile contenue dans le condenseur circule vers toutes les pièces pour les lubrifier.

OUI

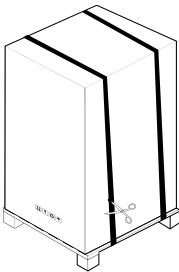
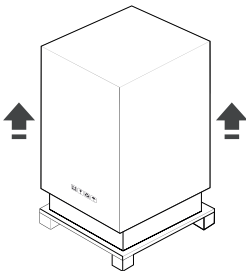


NON



4.1.2. RETRAIT DE L'EMBALLAGE ET CONTRÔLE

Pour le retrait de l'emballage :

ÉTAPE	ACTION	IMAGE
1	Retirer les feuillets.	
2	Retirer le carton d'emballage. (si monté) Retirar el nylon retráctil y la madera del perímetro. (Si está desmontado)	
3	Soulever l'équipement pour le retirer de la palette. Placer l'équipement à l'endroit prévu. Note : utiliser un transpalette ou un chariot élévateur à fourche adapté au poids à manipuler.	



Conserver la palette d'emballage.

Après avoir enlevé tous les matériaux d'emballage, contrôler la présence de toute éventuelle anomalie.

Si des anomalies sont constatées, ne pas installer l'équipement. Contactez votre revendeur ou votre centre de service agréé dans les 8 jours suivant la date d'achat.

4.1.3. ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

Les matériaux utilisés pour les emballages sont recyclables et doivent être collectés.



Séparer les divers matériaux constituant l'emballage conformément à la réglementation en vigueur dans le Pays d'installation.

4.2. MANUTENTION

4.2.1. VERSION ET DIVISION DU POIDS POUR LA MANUTENTION

	VERSION	TAILLE DE L'EMBALLAGE	POIDS BRUT	REMARQUES
MINICELLA100	montée TN	L.1120 x P.1190 x H.2300 mm	185 Kg	
	montée BT	L.1120 x P.1190 x H.2300 mm	190 Kg	
	démontée TN	L 1030 x P 1900 x H 1000 mm	185 Kg	
	démontée BT	L 1030 x P 1900 x H 1000 mm	190 Kg	

4.2.2. OPÉRATIONS DE MANUTENTION

Avant d'effectuer toute opération de manutention de l'appareil, lire attentivement les instructions.



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les opérations de manipulation de l'équipement.



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité en vigueur.



Déplacer l'équipement en le maintenant toujours en position verticale. Ne pas incliner l'équipement.

Pour manutentionner l'équipement, il faut utiliser un transpalette ou un chariot élévateur adapté au poids à manutentionner.

Si l'appareil équipé d'un monobloc de réfrigération intégré est incliné, attendre au moins 8 heures avant de le mettre en marche. De cette façon, l'huile contenue dans le condenseur circule vers toutes les pièces pour les lubrifier.



ATTENTION

Lors de la manipulation, veillez à ne pas endommager l'appareil lui-même, les personnes, les animaux et/ou les objets se trouvant à proximité immédiate.



ATTENTION

Ne pas tirer l'appareil par la poignée d'ouverture de la porte pour le déplacer.

5. INSTALLATION



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les travaux d'installation de l'équipement.



ATTENTION

Ne pas installer ni utiliser l'équipement dans des environnements, des lieux ou des zones classés ATEX.



Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des règles de sécurité en vigueur.

5.1. LOCAL D'INSTALLATION

5.1.1. CARACTÉRISTIQUES DU LOCAL D'INSTALLATION



L'équipement ne doit pas être installé à l'extérieur et directement exposé aux agents atmosphériques.



Ne pas installer dans des zones dangereuses et/ou classées ATEX.

Le local d'installation doit être une pièce dont la température et l'humidité sont adéquates et contrôlées afin d'éviter les dysfonctionnements et la condensation.

Veiller à ce que l'air soit suffisamment renouvelé dans le local d'installation (même lorsque le local de vente est fermé), afin de garantir le bon fonctionnement de l'équipement.

Respecter les conditions environnementales admissibles indiquées :

CONDITIONS AMBIANTES ADMISES

Température ambiante	Max. 30 °C
Humidité de l'air	Max. 60 %
Plateau d'appui	Plat et nivelé

Ne pas utiliser l'appareil en dehors des conditions d'utilisation et de fonctionnement autorisées.

Des températures plus élevées dans le local d'installation ou une insuffisance d'air de recirculation peuvent réduire les performances de l'équipement, avec une détérioration des produits contenus et une augmentation de la consommation d'énergie.



Ne pas boucher les ouvertures de ventilation de l'air de refoulement et de retour de l'équipement.



Placer l'appareil loin des sources de chaleur et des flammes nues.

5.1.1.1. CARACTÉRISTIQUES DU LOCALE POUR L'INSTALLATION DE L'UNITÉ À DISTANCE



En cas d'achat d'un équipement sans monobloc de réfrigération intégré, l'aménagement pour le branchement à l'unité distante est installé. Suivre les instructions ci-dessous pour installer l'unité à distance.

L'unité à distance doit être placée à l'abri des intempéries.

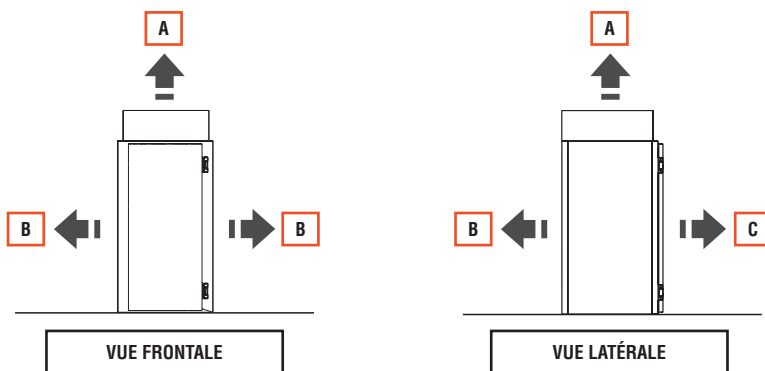
Selon les caractéristiques du modèle de l'unité à distance, il faut respecter les espaces du mur ou de tout autre obstacle afin d'avoir un échange d'air suffisamment adéquat pour assurer le bon fonctionnement de l'unité et un entretien facile.

5.1.2. DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil et donc une bonne circulation de l'air, respectez les distances de sécurité minimales par rapport aux parois latérales, aux autres appareils et/ou aux sources de chaleur.

DISTANCES MINIMALES DE SÉCURITÉ

A	Supérieure	40 cm
B	Latérale / arrière	5 cm
C	Côté de porte	Distance nécessaire à l'ouverture complète de la porte



5.2. ASSEMBLAGE DE LA CHAMBRE



Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) et des travaux provisoires pendant l'installation.



Il faut 2 opérateurs pour l'assemblage de l'équipement.

Utiliser la clé de manœuvre fournie pour monter l'équipement.

Pour l'**assemblage de la structure** :

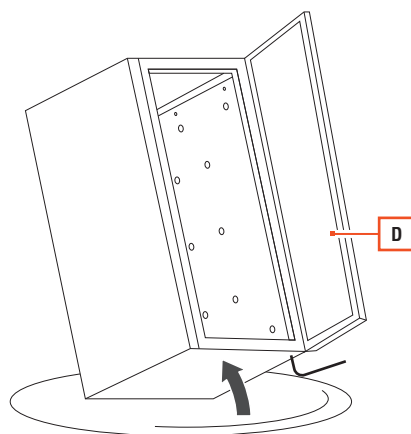
ÉTAPE	ACTION	IMAGE
1	Positionner le panneau du plancher (A).	
2	Fixer le panneau arrière (B) sur le panneau du plancher.	
3	Fixer les deux panneaux latéraux (C) au panneau arrière et au panneau du plancher.	

ÉTAPE ACTION

IMAGE

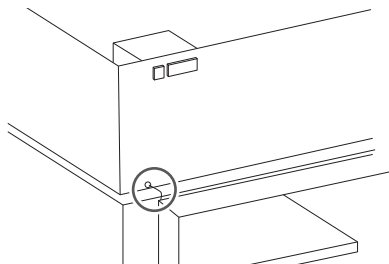
- 4 Fixer le panneau du compartiment de porte (**D**) aux crochets situés à l'extérieur du panneau du plancher.

Remarque : incliner l'appareil pour effectuer cette opération.



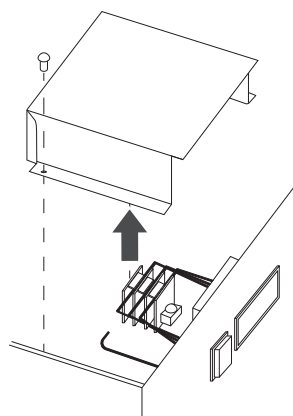
- 5 Fixer le panneau du plafond à l'aide des crochets situés à l'intérieur de la chambre.

- 6 Brancher la résistance.
6 Passer une extrémité à travers le trou de bouchon de la défense frontale.



- 7 Soulever le couvercle de la boîte à bornes à l'aide des vis.

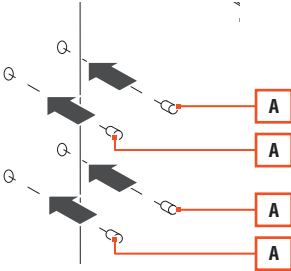
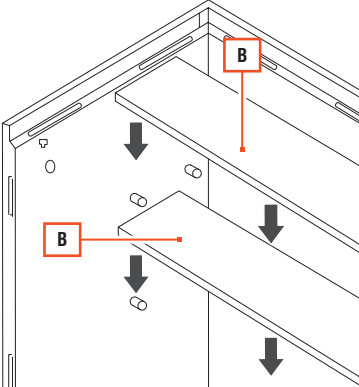
- 8 Connecter les deux extrémités de la résistance :
- Une aux fils marron
 - L'autre au niveau des fils bleus.



ÉTAPE	ACTION	IMAGE
9	Retirer les films protecteurs qui protègent l'acier (à l'extérieur et à l'intérieur).	
10	Placer les capuchons de fermeture au niveau des trous.	

5.2.1. ASSEMBLAGE DES ÉTAGÈRES

Pour l'**assemblage des étagères** :

ÉTAPE	ACTION	IMAGE
1	Insérer les supports en plastique (A) dans les trous des parois latérales intérieures. Remarque : placer les supports dans les mêmes positions sur les parois latérales gauche et droite.	
2	Placer chaque étagère (B) sur les supports en plastique prévus à cet effet.	

5.2.2. MONTAGE DES CROCHETS

Pour le **montage des crochets** :

ÉTAPE	ACTION	IMAGE
1	Insérer une extrémité du crochet (A) dans un trou du panneau latéral.	
2	Insérer l'extrémité opposée dans le trou du panneau latéral opposé.	

5.3. ÉVACUATION DE L'EAU DE CONDENSATION

L'équipement :

- Avec monobloc réfrigérant incorporé équipé de dégivrage et d'évaporation de l'eau de condensation automatique
- Avec prédisposition pour unités à distance il est doté d'une vanne thermostatique.

6. BRANCHEMENTS

6.1. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



Seul un personnel technique qualifié doit effectuer les travaux de connexion sur l'équipement.



Le raccordement électrique doit être effectué conformément au recueil légal et aux réglementations applicables dans le pays où l'équipement est installé.

6.1.1. BRANCHEMENT DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Reportez-vous au schéma électrique de l'appareil.

Pour effectuer un branchement électrique correct :

- Mettre en place un disjoncteur différentiel
- Vérifier que la tension et la fréquence du réseau correspondent à celles de la plaque signalétique. Une variation $\pm 10\%$ de la tension nominale est admissible
- Raccorder l'équipement à une installation de mise à la terre efficace. Vérifier le fonctionnement et la déclaration de conformité conformément au recueil réglementaire du pays d'installation
- Installer un interrupteur bipolaire de sectionnement avec ouverture des contacts d'au moins 3 mm, en amont de la prise. Ce commutateur est obligatoire lorsque la charge dépasse 1000 watts ou lorsque l'équipement est connecté directement sans l'utilisation d'une fiche. Il doit donc être placé à proximité immédiate de l'équipement afin d'être bien visible par le personnel en cas d'entretien.
- Vérifier que la section du câble d'alimentation est adaptée à la puissance absorbée par l'équipement.

Il est obligatoire, selon la loi, de brancher l'équipement à une installation de mise à la terre efficace, déclaré et vérifié par les autorités compétentes.

Ne pas brancher la fiche électrique de l'appareil sur une rallonge et/ou un réducteur.

Procéder comme suit :

ÉTAPE	ACTION
1	Brancher la fiche d'alimentation à la prise murale.



AVERTISSEMENT

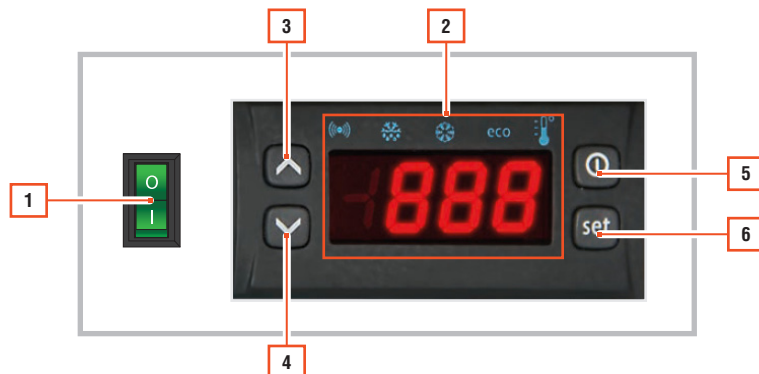
Danger électrique. Si le câble d'alimentation est endommagé, remplacez-le.







Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de branchements incorrects, non réalisés dans les règles de l'art ou par du personnel technique non qualifié et autorisé.

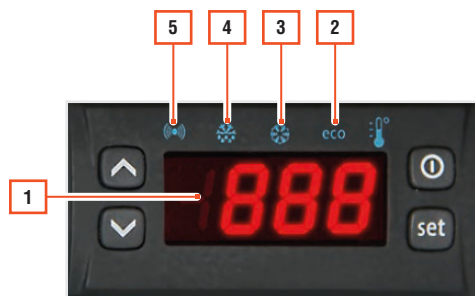
7. PANNEAU DE COMMANDE

7.1. PANNEAU DE COMMANDES (MOD. EW961 - EW974)



POS.	ICÔNE	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
1	-	INTERRUPTEUR GÉNÉRAL 0/I	<ul style="list-style-type: none"> Positionné sur « 0 » : machine éteinte Positionné sur « I » : machine alimentée électriquement.
2	-	DISPLAY	Affiche les paramètres de fonctionnement de l'équipement.
3		TOUCHE UP	<p>Presser et relâcher Faire défiler les éléments dans le menu Augmente les valeurs</p> <p>Presser pendant au moins 5 s Active la fonction dégivrage manuel</p>
4		TOUCHE DOWN	<p>Presser et relâcher Faire défiler les éléments dans le menu Diminue les valeurs</p> <p>Presser pendant au moins 5 s Fonction configurable par l'utilisateur</p>
5		TOUCHE MISE EN VEILLE (ESC)	<p>Presser et relâcher Retour à un niveau antérieur au menu actuel Confirmer valeur paramètre</p> <p>Presser pendant au moins 5 s Active la fonction Stand-by (quand l'on ne se trouve pas dans les menus)</p>
6		TOUCHE SET (ENTRÉE)	<p>SET</p> <p>Presser et relâcher Affiche d'éventuelles alarmes (si présentes) Accède au menu commandes de base</p> <p>Presser pendant au moins 5 s Accède au menu programmation Confirme les commandes</p>

7.1.1. ÉCRAN




POS.	ICÔNE	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
1	-	DISPLAY	-
2	eco	LED SET / SET Réduit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clignotante : set réduit activé ▪ Clignotement rapide : accès aux paramètres de niveau 2 ▪ Off : LED éteinte dans tous les autres cas
3		Led Compresseur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès fixe : compresseur activé ▪ Clignotante : retard, protection ou activation verrouillée ▪ Off : LED éteinte dans tous les autres cas
4		LED Defrost (dégivrage)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès fixe : dégivrage activé ▪ Clignotante : activation manuelle ou via entrée numérique ▪ Off : LED éteinte dans tous les autres cas
5		Led Alarm	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès fixe : présence d'une alarme ▪ Clignotante : alarme désactivée ▪ Off : LED éteinte dans tous les autres cas
-		LED Fan	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès fixe : ventilateurs activés ▪ Off : LED éteinte dans tous les autres cas

7.2. ACCÈS ET UTILISATION DU MENU

Les ressources sont organisées en deux menus :

- **Menu État machine**
- **Menu Programmation**

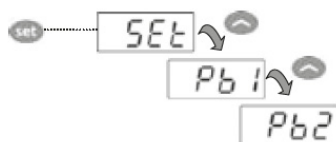
Appuyer une fois sur la touche  pour confirmer la dernière valeur affichée à l'écran et revenir à l'affichage précédent. L'inactivité du clavier pendant plus de 15 secondes (time-out) confirme également la dernière valeur affichée et le retour à l'affichage précédent.

7.2.1. MENU ÉTAT MACHINE

Pour accéder au **menu État de la machine**, appuyer et relâcher le bouton .

S'il n'y a pas d'alarmes encours, l'étiquette « SET » s'affiche.

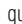


Agir sur les touches  et , pour faire défiler les dossiers du menu État Machine.



- AL : dossier alarmes (visible uniquement s'il y a des alarmes activées)
- SET : dossier de configuration
- Pb1 : dossier valeur sonde 1
- Pb2 : dossier valeur sonde 2 **

(** Modèles EW961 et EW974 uniquement)

Configuration du point de consigne : pour afficher la valeur du Point de consigne, appuyer sur la touche  lorsque l'étiquette « SET » est affichée.

La valeur du Point de consigne s'affiche à l'écran. Pour changer la valeur du Point de consigne, intervenir, dans les 15 secondes qui suivent, sur les touches  et . Pour confirmer la modification, appuyer sur .



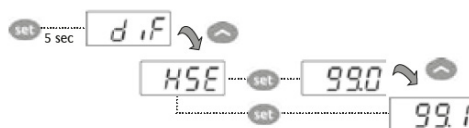
Affichage des sondes : en présence des étiquettes Pb1 ou Pb2*, appuyer sur la touche pour afficher la valeur mesurée par la sonde associée (*Pb2 est présente uniquement sur les **modèles EW961 et EW974**).

7.2.2. MENU DE PROGRAMMATION

Pour accéder au **menu « Programmation »**, appuyer pendant plus de 5 secondes sur la touche . Si prévu, un MOT DE PASSE d'accès « PA1 » est demandé.

Lors de l'accès, l'écran affichera le premier paramètre (« diF »).

Agir sur les touches  et , pour faire défiler tous les paramètres du menu de Programmation :




Sélectionner le paramètre souhaité à l'aide des touches  et . Appuyer sur la touche  pour afficher la valeur actuelle du paramètre. Utiliser les touches  et  pour modifier la valeur et appuyer sur la touche  pour mémoriser la valeur.

Note : il est conseillé d'éteindre et de rallumer l'équipement à chaque modification de la configuration des paramètres afin d'empêcher tout dysfonctionnement sur la configuration et/ou les temporisations en cours.

7.2.3. VERROUILLAGE DE LA MODIFICATION DU POINT DE CONSIGNE

L'équipement prévoit la possibilité de désactiver le fonctionnement du clavier.

Il est possible de verrouiller le clavier via la programmation du paramètre « LOC ».

En cas de clavier verrouillé, il est toujours possible d'accéder au menu État Machine en appuyant sur la touche  et de visualiser le Point de consigne, mais il est impossible de modifier la valeur.

Pour déverrouiller le clavier, répéter la procédure utiliser pour le verrouillage.

7.2.4. MOT DE PASSE

- Mot de passe « PA1 » : permet l'accès aux paramètres de niveau 1 (Utilisateur)
- Mot de passe « PA2 » : permet l'accès aux paramètres de niveau 2 (Installateur).




Les paramètres de niveau 2 contiennent aussi les paramètres de niveau 1.

Dans la configuration standard, le mot de passe « PA1 » n'est pas activé (valeur = 0) alors que le mot de passe « PA2 » est activé (valeur = 15).

Pour activer le mot de passe « PA1 » (valeur ≠ 0) et lui attribuer la valeur souhaitée, entrer dans le menu Programmation, sélectionner le paramètre « PS1 » à l'aide des touches  et , appuyer sur la touche , configurer la valeur souhaitée et la confirmer en appuyant à nouveau sur la touche.

Si le mot de passe « PA1 » est activé, lors de l'entrée dans le menu Programmation, il sera demandé de saisir le mot de passe « PA1 » ou « PA2 » selon les paramètres que l'on souhaite modifier. Pour saisir le mot de passe « PA1 » (ou « PA2 ») :



Si le mot de passe est incorrect, l'instrument affichera l'étiquette « PA1 » (ou « PA2 ») et il faudra répéter la procédure de saisie. Il est possible d'accéder aux paramètres de niveau 2 également via les paramètres de niveau 1 en sélectionnant, à l'aide des touches  et , le paramètre « PA2 » (présent au niveau 1) et ensuite en appuyant sur la touche .

8. UTILISATION

Avant d'utiliser l'équipement, vérifier qu'il est en parfait état. En cas d'anomalies, mettre l'appareil hors service et contacter le Service d'Assistance Technique.



ATTENTION

Veillez à ce que toutes les ouvertures de ventilation de l'air de refoulement et de retour à l'intérieur de l'équipement ne soient pas obstruées.

8.1. PREMIÈRE UTILISATION



Seul le personnel technique spécialisé doit procéder à la mise en service initiale de l'équipement.

Avant la mise sous tension, vérifier que :

- les surfaces de l'équipement et tout autour soient sèches
- L'équipement se trouve dans une position parfaitement plane et nivelée
- Les paramètres de fonctionnement ont été réglés (voir le chapitre « **PANNEAU DE COMMANDE** »)
- L'interrupteur principal soit en position « 0-OFF »
- Aucun contact direct ou indirect ne soit présent avec des pièces électriques sous tension



Ne pas effectuer les opérations avec des mains mouillées ou humides.

Nettoyer soigneusement l'équipement et ses composants avant de charger le produit (voir le chapitre « **NETTOYAGE** »).

8.2. ALLUMAGE



Ne pas mettre l'équipement en marche avec des mains humides ou en cas de contact avec de l'eau.

Pour la mise en marche de l'équipement :

ÉTAPE	ACTION	IMAGE
1	Appuyer sur l'interrupteur général O/I. Remarque : à l'allumage le bouton s'allume en vert.	

8.3. CHARGEMENT DU PRODUIT



Charger un maximum de 30 kg sur chaque étagère. La charge doit être répartie uniformément sur l'étagère.



Pour une conservation correcte, ne pas introduire de produits chauds. Attendre que le produit refroidisse avant de le placer à l'intérieur de l'équipement.



N'ouvrir la porte que le temps nécessaire au chargement et au déchargement des produits à l'intérieur de l'équipement.

Avant de charger le produit, attendre que la température souhaitée à l'intérieur de l'équipement soit atteinte.

Disposer le produit de manière à ne pas entraver la circulation de l'air réfrigéré.



S'assurer que la chaîne du froid soit bien respectée, pendant le transport et/ou le stockage du produit.

8.4. DÉGIVRAGE

8.4.1. DÉGIVRAGE AUTOMATIQUE

L'équipement est doté d'un **système automatique de dégivrage** quotidien configuré par le fabricant.

Agir sur le panneau de commande pour modifier le dégivrage automatique (nombre, durée, intervalle).



AVERTISSEMENT


Risque de brûlure. Dans les appareils équipés d'un dégivrage électrique automatique, veillez à ne pas vous brûler sur la résistance électrique qui peut être encore chaude. Attendez ensuite qu'elle refroidisse et commencez les opérations d'entretien et de nettoyage.

8.4.2. DÉGIVRAGE MANUEL

En cas de besoin il est possible d'effectuer un **dégivrage manuel**.

Effectuer le dégivrage en laissant la porte ouverte ou la porte fermée. En cas de dégivrage avec la porte fermée, il faudra plus de temps.

Pour effectuer un **dégivrage manuel** :

ÉTAPE	ACTION
1	Laisser la touche  enfoncée pendant 5 secondes. Remarque : l'équipement doit être éteint/en veille.

Si les conditions pour le dégivrage ne sont pas réunies :

- le paramètre « OdO » = 0 (**modèles EW961 et EW974**)
- La température de la sonde de l'évaporateur Pb2 est supérieure à la température de fin de dégivrage (**modèles EW961 et EW974**).

L'écran clignote trois fois, indiquant que l'opération ne sera pas exécutée.

8.5. VEILLE

Pour effectuer une **mise en veille de l'équipement**:

ÉTAPE	ACTION
1	Laisser la touche  enfoncée. Remarque : l'appareil passe en mode veille.

8.6. EXTINCTION

Pour arrêter l' **équipement** :

ÉTAPE	ACTION	IMAGE
1	Appuyer sur l'interrupteur général O/I. Remarque : le bouton n'est plus éclairé en vert.	

9. NETTOYAGE

9.1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LE NETTOYAGE



AVERTISSEMENT

Danger électrique. Débrancher l'alimentation électrique avant le nettoyage.



AVERTISSEMENT

Danger électrique. Ne pas utiliser de jets d'eau et/ou de lances à haute pression pour laver les parties internes et externes de l'équipement.



AVERTISSEMENT

Ne pas endommager le circuit du fluide frigorigène.



Respecter à la lettre les notices de bonnes pratiques d'hygiène, qui doivent être conservées et mises à jour par l'utilisateur du système HACCP.

Le premier nettoyage du four doit être effectué par un personnel spécialisé.

Respecter les indications suivantes :

- Nettoyer régulièrement les surfaces de l'équipement, afin d'éviter la détérioration des matériaux de l'équipement.
- Utiliser de l'eau tiède avec des détergents non agressifs en ayant soin d'essuyer les parties humides à l'aide d'un chiffon doux.
- Effectuer un nettoyage périodique au moins quotidien de la zone de chargement afin d'éviter le développement et l'accumulation de bactéries.
- Effectuer au moins une fois par mois un nettoyage interne et un dégivrage si l'équipement est utilisé pour stocker des produits congelés ou emballés.
- Ne pas utiliser de jets d'eau pour laver les parties internes de l'équipement.
- Ne pas diriger les jets d'eau sur les pièces électriques
- Ne pas utiliser d'outils en métal dur pour éliminer le givre qui pourrait s'être formé.



Utiliser des gants de travail pour effectuer les opérations de nettoyage.



Ne pas utiliser des détergents contenant du chlore ou leurs solutions diluées, de la soude caustique, des détergents abrasifs, de l'acide muriatique, de la javel ou d'autres produits qui pouvant rayer.



Ne pas utiliser de nettoyeur à vapeur pour nettoyer l'équipement.

Assainir correctement toutes les surfaces de stockage des équipements, toutes les salles de traitement des produits et tous les équipements. Planifier les opérations d'assainissement afin de disposer d'un registre des opérations d'hygiène et de nettoyage.

9.2. TABLEAU DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE

Le tableau ci-dessous énumère une série d'interventions de nettoyage à effectuer selon un calendrier conseillé.

OPÉRATION	FRÉQUENCE				
	QUOTIDIENNE	HEBDOMADAIRE	MENSUELLE	TOUS LES 6 MOIS	ANNUELLE
Nettoyage de la zone de chargement	■				
Nettoyage externe		■			
Nettoyage de l'intérieur de la porte près des joints		■			
Nettoyage du fond de la cuve		■			
Nettoyage du panneau du plancher		■			
Nettoyage à l'intérieur			■		



Respecter à la lettre les notices de bonnes pratiques d'hygiène, qui doivent être conservées et mises à jour par l'utilisateur du système HACCP.

9.3. NETTOYAGE DU PANNEAU DU PLANCHER

Pour **nettoyer le panneau du plancher** :

- Utiliser un détergent neutre dans de l'eau tiède
- Utiliser un chiffon doux
- Utiliser les bonnes solutions détergentes
- Vérifier la jonction entre les panneaux du plancher et les parois
- Ne pas utiliser de produits abrasifs
- Ne pas nettoyer le panneau du plancher avec des machines à pression.

9.4. NETTOYAGE DU CONDENSEUR

Nettoyer périodiquement le condenseur pour assurer son bon fonctionnement.

Utiliser un jet d'air soufflant de l'intérieur vers l'extérieur de l'unité. Si cela n'est pas possible, utiliser une brosse à poils longs sur l'extérieur du condenseur.



Ne pas utiliser de jets d'eau.



10. MAINTENANCE



AVERTISSEMENT

Danger électrique. Débrancher l'alimentation électrique avant d'effectuer des travaux d'entretien.



ATTENTION

Il est interdit de marcher sur le panneau du plafond, sauf pour l'entretien. Une seule personne pesant au maximum 80 kg est autorisée à accéder, en cas d'entretien.




L'entretien de l'équipement ne doit être effectué que par un personnel technique agréé.

10.1. ENTRETIEN ORDINAIRE

Pour garantir le bon fonctionnement de l'appareil au fil du temps, il faut effectuer des contrôles et des entretiens périodiques/préventives.

10.1.1. CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS

Le tableau ci-dessous énumère une série de contrôles et d'interventions à effectuer selon un calendrier recommandé.

OPÉRATION	FRÉQUENCE			
	MENSUELLE	TOUS LES 2 MOIS	TOUS LES 6 MOIS	ANNUELLE
Vérifier qu'il n'y ait aucune fuite de liquide de refroidissement et que le système réfrigérant fonctionne correctement.				■
 Le contrôle des fuites de fluide réfrigérant doit être effectué par du personnel qualifié et autorisé, conformément aux réglementations locales.				■
Vérifier que l'état d'entretien de l'installation électrique soit effectué en toute sécurité.				■
Vérifier que le joint de la porte et la porte elle-même se ferment correctement.		■		
Contrôler le bon fonctionnement des ventilateurs		■		
Vérifier le bon fonctionnement du système d'évacuation des eaux de condensation.		■		
Vérifier le bon fonctionnement des résistances de dégivrage de l'évaporateur		■		
Vérifier le réglage de la température de fonctionnement, le dégivrage et la durée du dégivrage.		■		

10.2. ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

L'**entretien extraordinaire** comprend les opérations de révision, de réparation, de rétablissement des conditions normales de fonctionnement ou le remplacement d'un composant en panne, défectueux ou usé.

10.2.1. REMPLACEMENT DU MOTO-VENTILATEUR



Contacter le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.

10.2.2. REMPLACEMENT DU COMPRESSEUR / FLUIDE RÉFRIGÉRANT



Contacter le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.

Récupérer le liquide de refroidissement et l'huile et éviter de les jeter dans l'environnement.

10.2.3. REMPLACEMENT DU CONDENSATEUR



Contacter le Revendeur ou le Centre d'Assistance Agréé.

11. DIAGNOSTIC

11.1. ALARMES

ÉTIQUETTE	PANNE	CAUSE	EFFETS	SOLUTION DU PROBLÈME
E1	Sonde 1 en panne (cellule)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture de valeurs hors de la plage de fonctionnement ▪ Sonde en panne / en court-circuit / ouverte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visualisation de l'étiquette E1 ▪ Icône Alarme Fixe ▪ Désactivation du régulateur d'alarme de température maximale et minimale ▪ Fonctionnement du Compresseur selon les paramètres « Ont » et « OFt » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler le type de sonde (NTC) ▪ Contrôler le câblage des sondes ▪ Remplacer la sonde
E2	Sonde 2 en panne (dégivrage)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture de valeurs hors de la plage de fonctionnement ▪ Sonde en panne / en court-circuit / ouverte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Visualisation de l'étiquette E2 ▪ Icône Alarme Fixe ▪ Le cycle de Dégivrage terminera en raison du Time out (Paramètre « dEt ») 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler le type de sonde (NTC) ▪ Contrôler le câblage des sondes ▪ Remplacer la sonde
AH1	Alarme de HAUTE Température de la sonde 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeur lue par Pb1 > HAL après un temps égal à « tAO » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistrement de l'étiquette AH1 dans le dossier AL ▪ Aucun effet sur le réglage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attendre le retour de la valeur de température lue par la sonde 1 inférieure à HAL.
AL1	Alarme de BASSE Température de la sonde 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valeur lue par Pb1 < LAL après un temps égal à « tAO » 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistrement de l'étiquette AL1 dans le dossier AL ▪ Aucun effet sur le réglage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attendre le retour de la valeur de température lue par la sonde 1 supérieure à LAL.
EA	Alarme Externe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activation de l'entrée numérique (H11 configurée comme alarme externe) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémorisation étiquette EA dans le dossier AL ▪ Icône Alarme fixe ▪ Blocage du réglage si EAL = y 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier et éliminer la cause externe qui a provoqué l'alarme sur D.I.
OPd	Alarme Porte Ouverte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activation de l'entrée numérique (H11 configurée comme micro-porte) (pour un temps supérieur à tdO) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistrement de l'étiquette OPd dans le dossier AL ▪ Icône Alarme fixe ▪ Blocage du régulateur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fermer la porte ▪ Fonction de retard définie par OAO
Ad2	Dégivrage en raison du time-out	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fin du dégivrage en raison de la durée et non pas en raison de la réalisation de la température de fin de dégivrage détectée par la sonde Pb2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistrement de l'étiquette dAt dans le dossier AL ▪ Icône Alarme fixe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attendre le dégivrage suivant pour le retour automatique

12. MISE HORS SERVICE ET ÉLIMINATION

12.1. LONGUES PÉRIODES D'INACTIVITÉ

Si l'équipement n'est pas utilisé pendant une longue période (plus de 2-3 semaines) :

ÉTAPE	ACTION
1	Débrancher l'alimentation électrique.
2	Effectuer un nettoyage approfondi de l'appareil (voir le chapitre « NETTOYAGE »).
3	Laissez la porte entrouverte.
4	Couvrir l'équipement avec une bâche.

12.2. ÉLIMINATION



Les équipements électriques et électroniques qui composent l'appareil, tels que les lampes, les commandes électroniques, les interrupteurs électriques, les moteurs électriques et tout autre matériel électrique, doivent être éliminés et/ou recyclés séparément des déchets urbains, conformément aux procédures des réglementations en vigueur chaque pays.

Ne pas disperser les matériaux dans l'environnement.

En outre, tous les matériaux constituant le produit, tels que la tôle, le plastique, le caoutchouc, le verre, etc., doivent être recyclés et/ou éliminés conformément aux procédures de la réglementation en vigueur.

L'élimination illégale ou incorrecte de l'appareil implique l'application des sanctions prévues par la législation en vigueur.

Ne pas disperser le frigorigène et l'huile dans l'environnement.

Rendre inutilisable l'appareil destiné à l'élimination en retirant les câbles de l'alimentation électrique.

13. ANNEXES

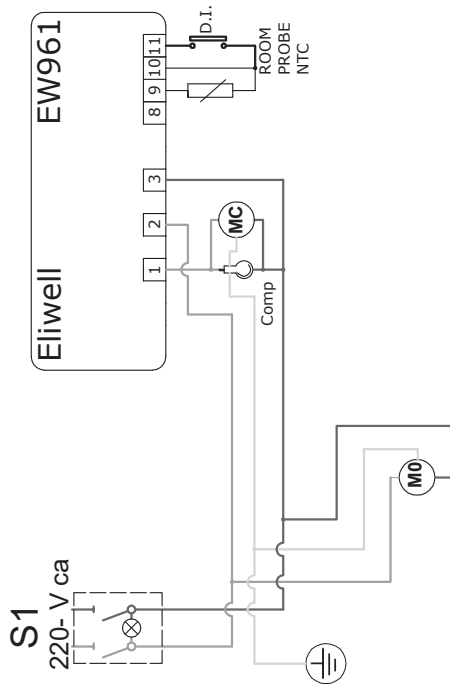
13.1. SCHÉMA ÉLECTRIQUE

ÉQUIPEMENT	CODE SCHÉMA ÉLECTRIQUE
MINICELLA100 TN	EL_MB_MIC_TN_001
MINICELLA100 BT	EL_MB_MIC_BT_003

SCHÉMA ÉLECTRIQUE

LÉGENDE

- S1** : INTERRUPTEUR BIPOLAIRE
- COMP** : COMPRESSEUR
- MO** : MOTEUR DU VENTILATEUR DE L'ÉVAPORATEUR
- MC** : MOTEUR DU VENTILATEUR DU CONDENSEUR
- ROOM NTC PROBE** : SONDE DE CHAMBRE FROIDE NTC
- D.I.** : ENTRÉE NUMÉRIQUE

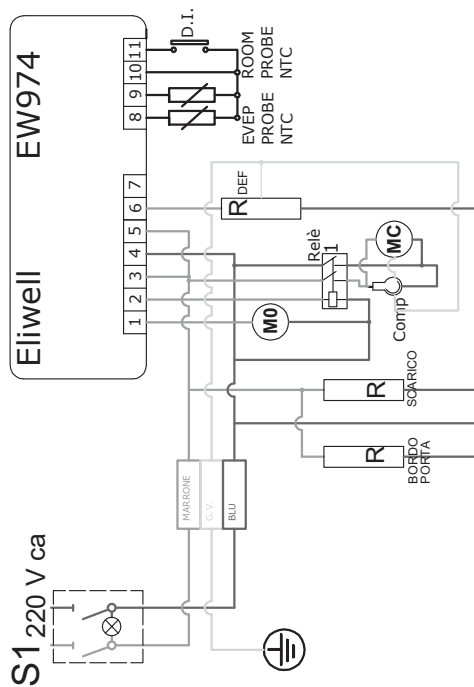


	CODICE
	EL_MB_MIC_TN_001

SCHÉMA ÉLECTRIQUE

LÉGENDE

- S1 : INTERRUPTEUR BIPOLAIRE
 RELAIS 1 : COMPRESSEUR
 COMP : RELAIS D'ALIMENTATION DU COMPRESSEUR
 R DEF : RÉSTISANCE DE L'ÉVAPORATEUR
 R BORD DE PORTE : RÉSTISANCE À L'INTÉRIEUR DU PLASTIQUE
 R ÉVACUATION : RÉSTISANCE DANS LE TUYAU D'ÉVACUATION
 MO : MOTEUR DU VENTILATEUR DE L'ÉVAPORATEUR
 MC : MOTEUR DU VENTILATEUR DU CONDENSEUR
 EVAP PROBE NTC : SONDE DE L'ÉVAPORATEUR mod. NTC
 ROOM NTC PROBE : SONDE DE CHAMBRE FROIDE NTC
 D.I. : ENTRÉE NUMÉRIQUE



CODICE

EL_MB_MIC_BT_003

13.2. TABLEAU DES PARAMÈTRES DU PANNEAU DE CONTRÔLE

PARAMÈTRE	NIVEAU	DESCRIPTION
SEt		Point de consigne pour le contrôle de la température.
COMPRESSEUR		
dIF	1&2	diFferential. Différentiel de déclenchement du relais du compresseur : le compresseur s'arrête lorsque la valeur du point de consigne configuré est atteinte (comme indiqué par la sonde de réglage) et redémarre à une valeur de température égale au point de consigne plus la valeur du différentiel. Nota: ne peut pas prendre la valeur 0.
HSE	1&2	Higher SEt. Valeur maximum pouvant être attribuée au point de consigne.
LSE	1&2	Lower SEt. Valeur minimum pouvant être attribuée au point de consigne.
OSP	2	Offset Set Point. Valeur de température à ajouter algébriquement au point de consigne lorsque le réglage réduit est activé (fonction Économie).
dOd	2	digital (input) Open door. Entrée numérique pour couper les services publics. Valable si H11 = ±4 (interrupteur de porte). n = ne coupe pas les services publics ; y = coupe les services publics.
dAd	2	digital (input) Activation delay. Temps de retard à l'activation de l'entrée numérique.
Ont	2	ON time (compressor). Temps d'allumage du compresseur pour sonde en panne. Si OFt=1 et Ont=0, le compresseur reste toujours éteint, si OFt=1 et Ont>0, il fonctionne en mode cycle de travail.
OFt	2	OFF time (compressor). Temps d'extinction du compresseur pour sonde en panne. Si Ont=1 et OFt=0, le compresseur reste toujours en marche, si Ont=1 et OFt>0, il fonctionne en mode cycle de travail.
dOn	2	delay (at) On compressor. Temps retard activation relais compresseurs de l'appel.
dOF	2	delay (after power) OFF. Temps de retard après l'arrêt ; le temps indiqué doit s'écouler entre l'arrêt du relais du compresseur et l'allumage suivant.
dbi	2	delay between power-on. Temps retard entre les allumages ; entre deux allumages successifs du compresseur, il faut que s'écoule le laps de temps indiqué.
OdO (!)	2	delay Output (from power) On. Temps de retard à l'activation des sorties à partir de l'allumage de l'instrument ou après une absence de tension.

PARAMÈTRE	NIVEAU	DESCRIPTION
DÉGIVRAGE		
dtY	1&2	"defrost type. Type de dégivrage. 0 = dégivrage électrique - compresseur éteint (OFF) pendant le dégivrage ; 1 = dégivrage en cycle inversé (gaz chaud) ; compresseur en marche (ON) pendant le dégivrage ; 2 = dégivrage en mode libre ; dégivrage indépendant du compresseur.
dit	1&2	defrost interval time. Temps d'intervalle entre le début de deux dégivrages successifs. defrost Counting type. Sélection du mode de comptage de l'intervalle de dégivrage. 0 = heures de fonctionnement du compresseur (méthode DIGIFROST®) ; le dégivrage est actif UNIQUEMENT lorsque le compresseur est en marche ;
dCt	2	1 = Temps réel - heures de fonctionnement de l'appareil ; le comptage du dégivrage est toujours actif lorsque la machine est allumée et démarre à chaque mise sous tension ; 2 = arrêt du compresseur. Chaque fois que le compresseur s'arrête, un cycle de dégivrage est effectué en fonction du paramètre dtY.
dOH	2	defrost Offset Hour. Temps de retard pour le début du premier dégivrage à partir de la demande.
dEt	1&2	defrost Endurance time. Time-out de dégivrage : détermine la durée maximum du dégivrage.
dSt	1&2	defrost Stop temperature. Température de fin dégivrage (déterminée par la sonde évaporateur).
dPO	2	defrost (at) Power On. Détermine si, au moment de la mise sous tension, l'instrument doit entrer en dégivrage (à condition que la température mesurée le permette) y = oui ; n = non.
VENTILATEURS D'ÉVAPORATEUR		
FPT	2	Fan Parameter type. Caractérise le paramètre « FSt » qui peut être exprimé soit comme une valeur de température absolue, soit comme une valeur relative au point de consigne. 0 = absolue ; 1 = relative.
FSt	1&2	Fan Stop temperature. Température de blocage des ventilateurs; une valeur, lue par la sonde de l'évaporateur, supérieure à ce qui est configuré provoque l'arrêt des ventilateurs.
FAd	2	FAn differential. Différentiel de déclenchement de l'activation du ventilateur (voir par. « FSt »).
Fdt	1&2	Fan delay time. Temps de retard à l'activation des ventilateurs après un dégivrage.
dt	1&2	drainage time. Temps d'égouttement.
dFd	1&2	defrost Fan disable. Permet de choisir d'exclure ou non les ventilateurs de l'évaporateur pendant le dégivrage. y = oui (ventilateur exclu, c'est-à-dire éteint) ; n = non.
FCO	2	Fan Compressor OFF. Permet de choisir de bloquer ou non les ventilateurs lorsque le compresseur est OFF (éteint). y = ventilateurs activés (contrôlés par le thermostat ; en fonction de la valeur lue par la sonde de dégivrage, voir paramètre « FSt ») ; n = ventilateurs désactivés ; dc = non utilisé ;
Fod	2	Fan open door. Ventilateurs activés lorsque la porte est ouverte. Permet de sélectionner si les ventilateurs sont bloqués ou non lorsque la porte est ouverte et s'ils sont redémarrés ou non lorsque la porte est fermée (s'ils étaient actifs). n = ventilateurs bloqués ; y = ventilateurs inaltérés.

PARAMÈTRE	NIVEAU	DESCRIPTION
ALARMES		
Att	2	Permet de choisir si les paramètres HAL et LAL auront des valeurs absolues (Att=0) ou relatives (Att=1).
AFd	2	Alarm Fan differential. Différentiel des alarmes.
HAL	1&2	Higher ALarm. Alarme de température maximum. Valeur de température (en valeur relative) dont le dépassement déclenche le signal d'alarme.
LAL	1&2	Lower ALarm. Alarme de température minimum. Valeur de la température (en valeur relative) dont le dépassement vers le bas déclenche le signal d'alarme.
PAO	2	Power-on Alarm Override. Temps d'exclusion des alarmes à la mise sous tension de l'instrument, après un manque de tension.
dAO	2	defrost Alarm Override. Temps d'exclusion des alarmes de température après le dégivrage.
OOO	2	Retard de la signalisation de l'alarme après la désactivation de l'entrée numérique (fermeture de la porte). L'alarme est considérée en tant qu'alarme de haute et de basse température.
tdO	2	time out door Open. Retard d'activation de l'alarme de porte ouverte.
tAO	1&2	temperature Alarm Override. Temps retard signalisation alarme température.
dAt	2	defrost Alarm time. Signal d'alarme pour dégivrage terminé en raison d'un dépassement de délai. n = n'active pas l'alarme ; y = active l'alarme.
EAL	2	External Alarm Clock. Une alarme externe bloque les régulateurs (n = ne bloque pas ; y = bloque).
COMMUNICATION		
dEA	2	Index de l'appareil dans la famille (valeurs valables de 0 à 14).
FAA	2	Famille du dispositif (valeurs valables de 0 à 14). La paire de valeurs FAA et dEA représente l'adresse réseau de l'appareil et est donnée dans le format suivant « FF.DD » (où FF=FAA et DD=dEA).
DISPLAY		
LOC	1&2	LOCK. Blocage de modification du point de consigne. Voir le paragraphe correspondant. Il reste cependant possible d'entrer dans la programmation des paramètres et de modifier les paramètres, y compris l'état de ce paramètre afin d'entendre le déverrouillage du clavier. n = non ; y = oui.
PS1	1&2	PAssword 1. Quand il est habilité (valeur différente de 0) représente la clé d'accès pour les paramètres de niveau 1.
PS2	2	PAssword 2. Quand il est habilité (valeur différente de 0) représente la clé d'accès pour les paramètres de niveau 2.
ndt	2	number display type. Affichage avec point décimal. y = oui ; n = non.
CA1	1&2	CAlibration 1. Calibrage 1. Valeur de température positive ou négative qui est additionnée à celle qui est lue par la sonde 1.
CA2	1&2	CAlibration 2. Calibrage 2. Valeur de température positive ou négative qui est additionnée à celle qui est lue par la sonde 2.

PARAMÈTRE	NIVEAU	DESCRIPTION
ddL	1&2	defrost display Lock. Modalité de visualisation durant le dégivrage. 0 = affiche la température relevée par la sonde de la cellule ; 1 = bloque la lecture à la valeur de température relevée par la sonde de la cellule au moment de l'entrée en dégivrage et jusqu'à la prochaine fois que la valeur du Point de consigne est atteinte ; 2 = affiche l'étiquette « dEF » durant le dégivrage et jusqu'à l'obtention successive de la valeur de Point de consigne.
		display read-out. Sélectionne °C ou °F pour l'affichage de la température lue par la sonde. (0 = °C, 1 = °F). ATTENTION : lors du passage de °C à °F ou vice versa, les valeurs du point de consigne, du différentiel, etc. ne sont pas modifiées (par exemple, set=10 °C devient 10°F).
		Sélection du type de valeur à visualiser à l'écran. 0 = Point de consigne ; 1 = sonde de cellule (Pb1) ; 2 = sonde d'évaporateur (Pb2).
CONFIGURATION		
H08	2	Mode de fonctionnement en veille. 0 = éteint uniquement l'écran ; 1 = éteint l'écran, bloque les régulateurs et les alarmes ; 2 = écrit OFF sur l'écran et bloque les régulateurs et les alarmes.
		Configuration des entrées numériques/polarité. 0 = désactivé ; ±1 = dégivrage ; ±2 = réglage réduit ; ±3 = non utilisé ; ±4 = interrupteur de porte ; ±5 = alarme externe ; ±6 = stand-by (ON-OFF). ATTENTION : le signe + indique que l'entrée est active lorsque le contact est fermé. le signe - indique que l'entrée est active pour un contact ouvert.
H25 (!)	2	Active/désactive le buzzer. 0 = désactivé ; 4 = activé ; 1-2-3-5-6 = non utilisé.
H32	2	Configurabilité de la touche DOWN. 0 = désactivé ; 1 = dégivrage ; 2 = non utilisé ; 3 = réglage réduit ; 4 = veille.
		Présence de la sonde de l'évaporateur. n = non présente ; y = présente.
reL	1&2	ReLease firmware. Version du dispositif : paramètre en lecture seule.
tAb	1&2	tAble of parameters. Réserve : paramètre en lecture seule.
CONFIGURATION		
UL	2	Up Load. Transfert paramètres de programmation de l'instrument vers la Copy Card.
Fr	2	Format. Effacement de toutes les données introduites dans la clé.

(!) ATTENTION !

- Lorsque l'on modifie un ou plusieurs de ces paramètres indiqués par (!), pour garantir le bon fonctionnement, le contrôleur doit être mis hors tension puis rallumé après la modification.
- Le paramètre H25 n'est présent que sur les modèles équipés d'un buzzer embarqué.

